Communauté de Communes
du Secteur de Derval

Bulletin d'informations
INTERCOMMUNALES

Derval / Jans / Lusanger / Marsac-sur-Don / Mouais / Saint-Vincent-des-Landes / Sion-les-Mines - **Numéro 11 / Octobre 2009**

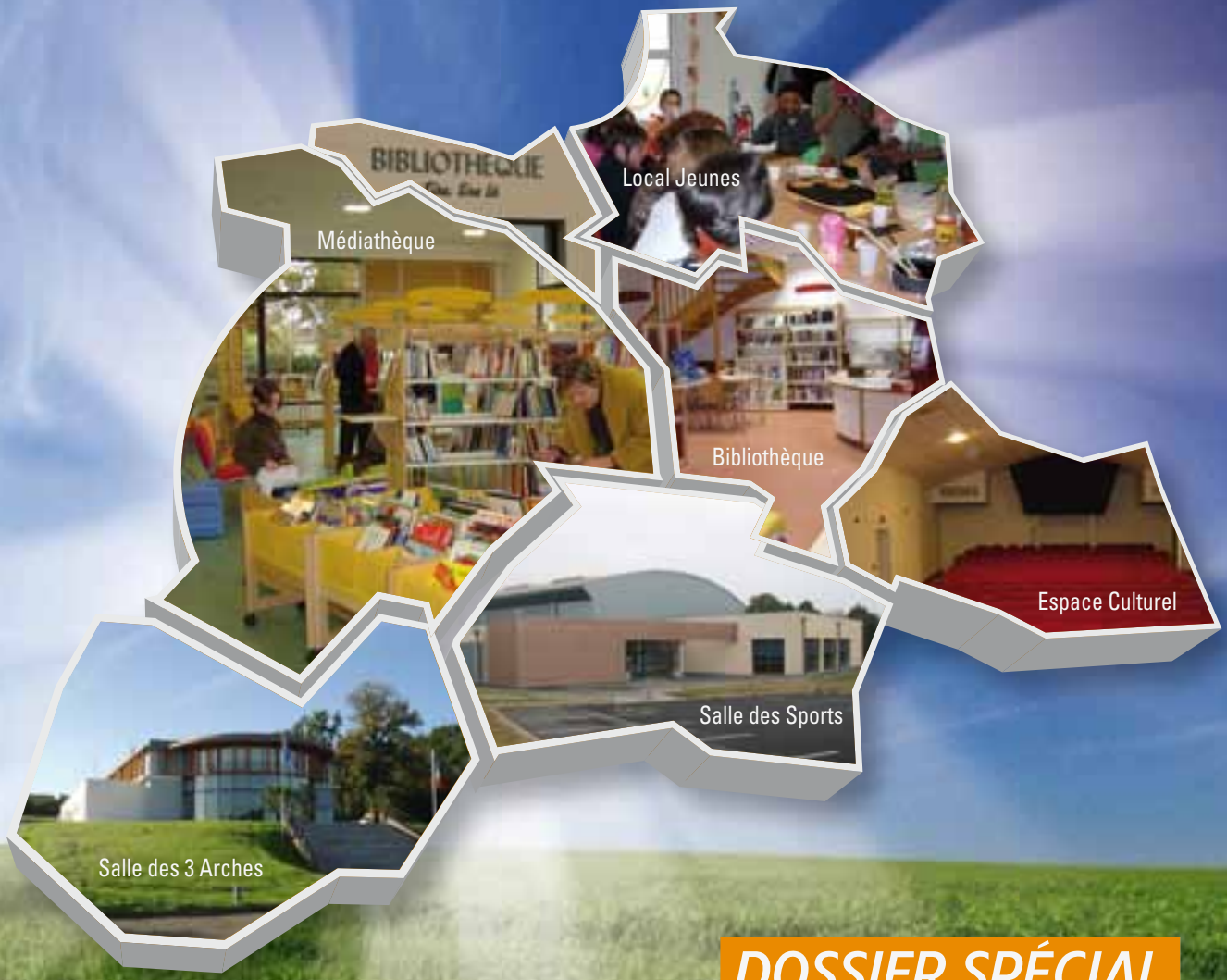

DOSSIER SPÉCIAL

La Communauté de Communes : SON RÔLE, SES COMPÉTENCES

p.4 Réalisations et projets de la CCSD

p.16 Le S.P.A.N.C expliqué en détails

p.18 Simplifiez-vous le tri

Retrouvez les infos de votre Communauté de Communes sur
www.cc-derval.fr

Parcs et Jardins d'Olivier

PAYSAGISTE-ELAGUEUR

Création - Entretien
Petites maçonneries

La Colle - 44170 MARSAC/DON
02 40 51 00 53 rhetat.olivier@neuf.fr

Plantations, création de pelouses

Petite maçonnerie, dallages, terrasses

Clôtures bois, grillage, pierres

Elagage, abattage toutes hauteurs

Au Domaine de la Forêt
Pension pour chiens

C'est les vacances ?
Pour vos animaux aussi !

Les vacances arrivent et vous cherchez un endroit pour accueillir votre chien pour un week-end, une semaine, voire plus ?

La Morinais • 44590 SION-LES-MINES
Tél. 06 75 83 58 27
E-mail : cecilegranger44@gmail.com
www.domainedelaforet.com

sarl Tourillon

MONUMENTS FUNÉRAIRES
TOUS TRAVAUX CIMETIÈRE
CAVEAUX

17 rue Saint-Saturnin
Le Vieux Bourg
44170 NOZAY
Tél. 02 40 79 42 79
Fax 02 40 79 38 13
E-mail : sarl.tourillon@wanadoo.fr

CARRELAGE - FAÏENCE - MARBRE - CHAPE

artisan diplômé
O.P.Q.C.B.

ETS THEBAULT-TERRIEN
Artisan carreleur

QUALIBAT

Le Champ Jubin
44590 DERVAL

Tél./Fax 02 40 55 13 67
Port. 06 81 76 75 54

Élevage - Agro-Equipement - Gestion

Lycée Agricole DERVAL

Des formations technologiques et professionnelles de la 4ème au BTS

Portes Ouvertes 2010

→ Dimanche 7 Février 2010 – 10 h à 18 h
→ Mercredi 17 Mars 2010 – 13 h à 17 h 30
→ Samedi 22 Mai 2010 – 9 h à 12 h

LYCEE D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVE et CFA
29 rue de Rennes - B.P. 13 – 44590 DERVAL
Tél. 02.40.07.72.72 - Fax. 02.40.07.02.17 - www.eaderval.fr

Olivier FIOT
INSTALLATION ALARME ET VIDÉO

10, place de l'Église
44170 Marsac Sur Don
Tél. 02 40 87 55 37 - 06 80 31 52 83

CITROËN

GARAGE
MICHAËL ORILLARD

Réparations - Mécanique
Carrosserie - Peinture
Toutes marques
Vente de vehicules
neufs et occasions

9, rue de Nantes - 44590 DERVAL

Tél. 02 40 07 70 70
Fax 02 40 07 03 65

garage.orillard@orange.fr

Thierry BOUGOUIN

Peintures - Façades - Vitrerie
Revêtements Muraux et Sols

DEVIS GRATUIT

Tél./Fax: 02 40 07 88 69
Port.: 06 33 72 16 07

"LE THU" - 44590 DERVAL

DYNAMISME EFFICACITÉ DÉVELOPPEMENT

Edito

Ce sont les mots qui doivent animer notre action au cours de ce mandat.

Les élections de 2008 ont mandaté sur notre territoire beaucoup de nouveaux élus. A la suite de celles-ci, les conseils municipaux de nos sept communes ont désigné leurs représentants. Le Bureau autour du Président est constitué des Vice-Présidents et des Maires avec en appui des chargés de mission pour mener à bien les actions découlant des orientations validées par le Conseil Communautaire et ce dans le cadre des compétences transférées par les communes. Cette organisation s'articule autour d'une direction générale qui assume la coordination et le bon fonctionnement des pôles et est le garant à tous les stades du respect de la réglementation.
Nous sommes confrontés à une crise financière, économique et sociale sans précédent qui nous oblige plus que jamais à une rigueur de gestion et à prioriser des actions permettant de limiter les conséquences de cette conjoncture durablement défavorable.

Au moment où nous écrivons ces quelques lignes, une entreprise pilier de notre économie locale depuis de nombreuses générations, va cesser définitivement son activité avec toutes les conséquences humaines qui en découlent. L'emploi est une des bases essentielles de la réussite de notre société. C'est pourquoi le développement économique sera notre priorité absolue en nous appuyant sur l'attractivité de notre parc économique intercommunal et sur le dynamisme local de nos communes.
Pour réussir cet enjeu vital pour notre territoire chaque élu doit se sentir concerné et déterminé, pour que cette priorité soit portée par tous car à certains moments elle nécessitera des choix financiers.

Soyez toutes et tous assurés de ma détermination à conduire notre Communauté de Communes pour qu'elle réponde au mieux aux défis qui nous attendent au travers des compétences qu'elle exerce.

Jean LOUËR

Président de la Communauté de Communes du Secteur de Derval
Maire de Derval

SOMMAIRE

VIE DE LA CCSD	*Pages 4/5*
DOSSIER SPECIAL	*Pages 6/8*
VIE ÉCONOMIQUE	*Pages 9/10*
TOURISME	*Page 11*
VIE SOCIALE	*Pages 12/13*
VIE CULTURELLE & SPORTIVE	*Pages 14/15*
ENVIRONNEMENT	*Pages 16/17*
RÉGLETTE «MÉMO-TRI»	*Pages 18*

BULLETIN D'INFORMATIONS INTERCOMMUNALES ÉDITÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SECTEUR DE DERVAL
12 rue de Redon – 44590 Derval / Tel : 02 40 07 08 83 / Fax : 02 40 07 04 91 / info@cc-derval.fr
Direction de la publication : Jean LOUËR / ***Rédaction :*** l'équipe de la CCSD / ***Coordination :*** Laura CHERHAL
Conception : Agence ZOAN / ***Impression :*** Imprimerie Castelbriantaise - *Imprimé sur papier éco-géré avec des encres à base végétale* / ***Crédits photos :*** source CCSD
Régie publicitaire : E.C.P / ***Dépôt légal :*** octobre 2009 / ***Nombre d'exemplaire :*** 4500 / ***Distribution :*** La Poste/Médiapost

Plâtrerie - Cloisons sèches - Carrelage - Isolation
Nicolas Richomme
Belle Lune - 44170 Jans
Tél. 02 40 51 86 61

Biscuiterie
Cadiou
Spécialiste de Gâteaux Bretons
Quatre-Quarts - Palets
Galettes - Madeleines
Expédition dans toute la France
Z.I. des Estuaires
DERVAL
Tél. 02 40 07 00 74

Gérard RENAUD Sarl
Peinture
Décoration
Ravalement
Revêtements sols et murs
Staff - Parquet
44590 DERVAL
Tél. 02 40 07 04 37
Port. 06 81 30 49 19

Tourisme

Des travaux à l'Office de Tourisme

L'Office de Tourisme de la Région de Derval va agrandir son local et vous accueillera dans son nouveau décor vers la mi-novembre 2009. En attendant la réalisation des travaux, l'Office de Tourisme ouvre ses portes dans la salle 1C de l'immeuble Bon Accueil (situé sur la place de l'église) à Derval. On y retrouve comme avant, toutes les informations touristiques utiles, de nombreuses idées de sorties ainsi que les programmes des animations organisées sur le secteur. Bon à savoir, l'Office de Tourisme assure également la billetterie des spectacles proposés par la Communauté de Communes.

Les coordonnées ainsi que les horaires d'ouverture de l'office restent inchangés : Lundi : 14h-17h / Mardi, Mercredi, Vendredi : 10h-12h, 14h-17h / Samedi : 9h30-12h30.
Tel : 02 40 07 70 10 - info@tourisme-derval.fr
www.tourisme-derval.fr

Evénement

LOGO CCSD, déjà 1 an !

Il y a 1 an, la CCSD dévoilait sa nouvelle identité graphique avec notamment un nouveau logo illustrant la volonté de dynamisme et d'attractivité du secteur de Derval. En remplaçant le précédent logo peu représentatif, le Conseil Communautaire a souhaité, avec ce changement important, traduire l'ambition forte qu'il s'est donné de développer le territoire tout en favorisant une qualité de vie d'exception pour ses habitants.

Communauté de Communes du Secteur de Derval

Culture

COMMUNES CULTURES # 3

Pour cette troisième édition, Communes Cultures vous emmène pages après pages à découvrir 14 évènements culturels et festifs proposés sur le territoire de la Communauté de Communes du Secteur de Derval de septembre 2009 à février 2010.
Editée en 2000 exemplaires, Communes Cultures # 3 est disponible à l'accueil de la CCSD, dans les offices de tourisme de la région, dans les Mairies et bibliothèques ainsi que dans les commerces du secteur.

Cette plaquette est également téléchargeable sur le site Internet de la Communauté de Communes : www.cc-derval.fr.

Rentrée des classes

L'accès à l'enseignement artistique et sportif pour tous

Cette année encore la Communauté de Communes participe activement au développement de la pratique d'activités artistiques et sportives des élèves des écoles primaires du secteur :

- En finançant l'intervention des enseignants agrées du Conservatoire Intercommunal du Castelbriantais dans les écoles.
- En soutenant financièrement l'école de musique intercommunale et l'association « La Compagnie de la Grôle » qui propose, entre autres, des ateliers théâtre.
- En prenant en charge les entrées et en organisant les transports vers les piscines de Guémené-Penfao et de Châteaubriant.

Enfance

CONNAISSEZ-VOUS « les P'tits potes » ?

Le secteur Enfance de l'association « les Potes des 7 Lieux » accueille tous les enfants de la Communauté de Communes du Secteur de Derval, âgés entre 4 et 11 ans à l'accueil de loisirs de Jans. Le centre « Les p'tits potes » est ouvert les mercredis et pendant les petites vacances de 7h30 à 18h30.

Pour faciliter l'accès de tous depuis les six autres communes, l'association vous propose deux formules : le covoiturage ou le service LILA A LA DEMANDE.

Renseignements sur ces services et inscriptions auprès de l'association « Les Potes des 7 Lieux » 11 rue de Redon à DERVAL par tel : 02 28 50 46 39 ou par mail : animationenfancep7l@orange.fr.

Le Chiffre

383 780 €

C'est le montant total des subventions allouées aux associations du territoire pour l'année 2009. Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, Aide à la personne, Culture, Sport et Tourisme, autant de domaines pour lesquels la Communauté de Communes se positionne comme un soutien indispensable. En tout, ce sont 32 associations qui bénéficient de cette aide pour leur fonctionnement parfois complétée par des aides diverses en prêt de matériel ou encore de mise à disposition de locaux et de personnel. Ce soutien représente 11% du budget de fonctionnement 2009 de la CCSD.

BON À SAVOIR

Accueil de la CCSD

Accueil physique et téléphonique :
- Du lundi au vendredi de 9h à 12h
- Les mardis et vendredis de 14h à 16h30

Accueil téléphonique également :
- Les lundis et jeudis de 14h à 16h30

Accueil fermé les mercredis après-midi.

Permanences téléphoniques

- **Ordures Ménagères**
Mardi et vendredi : 9h à 12h

- **SPANC :**
Mardi et jeudi : 14h à 16h30

Horaires du RAM

Accueil du public (de préférence sur RDV) :
Lundi : 9h-13h
Mardi: 13h45-16h45
Jeudi : 9h-13h
Vendredi: 9h-13h

Accueil téléphonique :
Lundi, Mardi, Jeudi de 9h à 17h
Vendredi de 9h à 12h30
Contact : 02 40 07 27 95

Horaires de la Déchetterie

Lundi : 14h à18h
Mercredi : 9h à 12h
Vendredi : 14h à 18h
Samedi : 14h à 18h

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SON RÔLE, SES COMPETENCES

La Communauté de Communes du Secteur de Derval (CCSD) existe sous sa forme actuelle depuis 1995. Au fil des années et des projets de la collectivité, ses sept communes membres lui ont déléguée un certain nombre de compétences qui donne aujourd'hui à la CCSD un rôle important à jouer pour le développement de notre territoire.
Retour en détails sur son organisation, les acteurs intercommunaux et les actions menées.

Les 7 communes de la Communauté de Communes du Secteur de Derval

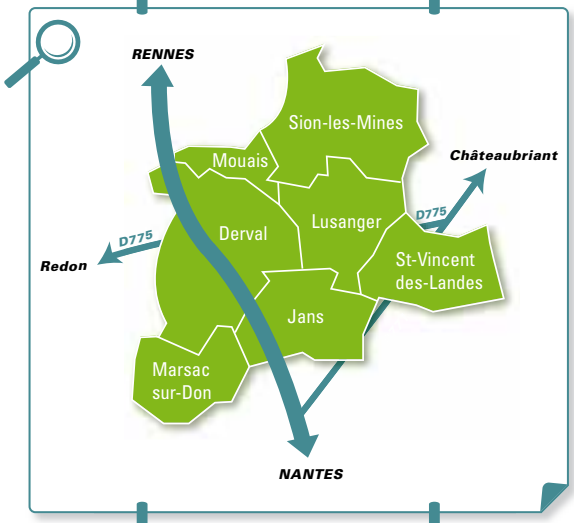

La Communauté de Communes du Secteur de Derval regroupe 7 communes situées au Nord de la Loire-Atlantique :

- Derval
- Jans
- Lusanger
- Marsac sur Don
- Mouais
- Saint Vincent des Landes
- Sion les Mines

LES CHIFFRES CLÉS DE NOTRE TERRITOIRE :

10 020 habitants pour 4 512 foyers

La CCSD membre du Pays de Châteaubriant

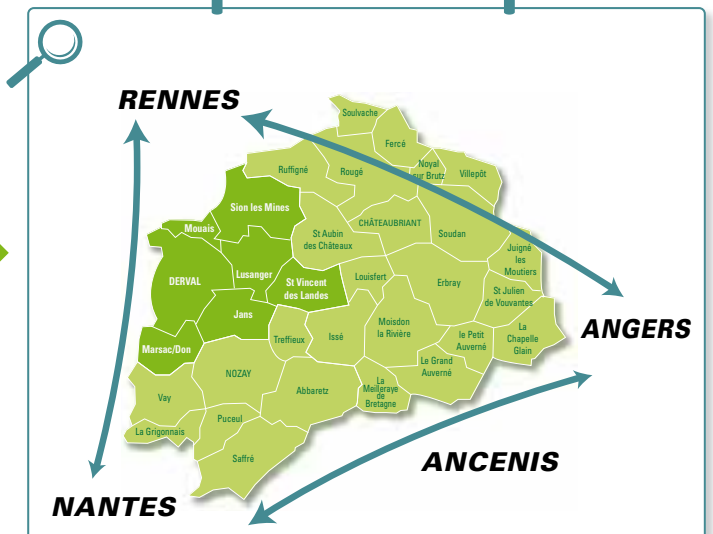

Avec les Communautés de Communes de la Région de Nozay et celle du Castelbriantais, la Communauté de Communes du Secteur de Derval constituent le Pays de Châteaubriant.

Le Syndicat Mixte du Pays de Châteaubriant est une structure administrative qui fédère les élus des 3 Communautés de Communes pour la planification, la contractualisation avec l'Union Européenne, l'Etat, la Région et le Département, l'arbitrage financier, et la décision. Notre Communauté de Communes est représentée par Jean Louër, 1er Vice-Président du Pays et par André Marsac et Yves Daniel, membres du Comité syndical de Pays.

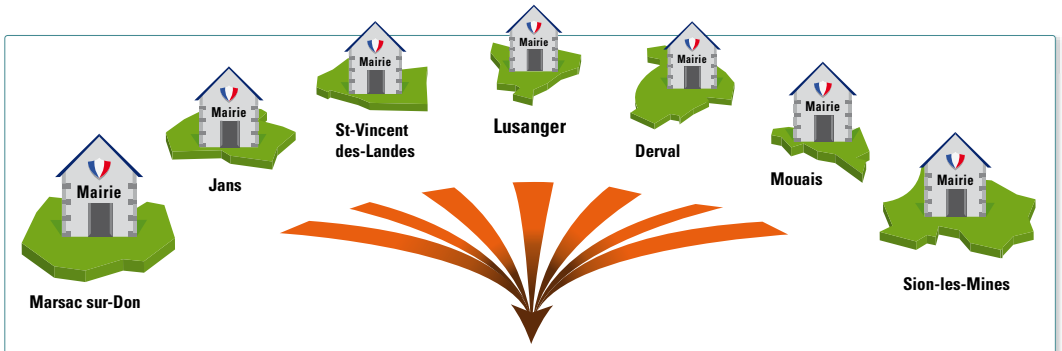

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Composé de 22 délégués issus des 7 conseils municipaux

Elit

BUREAU
Composé de

Le Président	1er Vice-président	2ème Vice-président	3ème Vice-président	4ème Vice-président		
Jean LOUËR	André MARSAC Responsable de la commission ÉCONOMIE / TOURISME	Yves DANIEL Responsable de la commission AFFAIRES SOCIALES	Alain RABU Responsable de la commission CULTURE / SPORT	Alain DUVAL Responsable de la commission TECHNIQUE	Joseph DAVID Maire de Sion les Mines	Jean GAVALAND Maire de Lusanger

Entrevue
avec Jean LOUËR

Président de la Communauté de Communes du Secteur de Derval

Expliquez-nous l'origine des Communautés de Communes ?

Les lois de décentralisation de 1992 et 1999 ont encouragé la création des Communautés de Communes en milieu rural. Ces établissements publics de coopération intercommunale sont constitués de plusieurs communes à continuité territoriale qui, ainsi dans le cadre des compétences transférées, vont réaliser en commun des projets retenues comme d'intérêt communautaire.

Quels sont les avantages pour notre territoire ?

L'Etat a souhaité que les communes les plus petites ayant peu de capacités financières puissent doter leur territoire d'équipements et de services nécessaires à leur population. Les ComCom répondent donc à une volonté de mutualisation des ressources telles que la taxe professionnelle; mais aussi de rationalisation des moyens pour en limiter les coûts.

Quels sont les principales compétences de la CCSD et ses objectifs pour demain ?

Les Communautés de Communes exercent 2 compétences obligatoires : le développement économique et l'aménagement de l'espace, et au minimum une compétence facultative.

Notre priorité absolue, dans une conjoncture sociale aussi critique, est bien le développement économique car en créant des emplois et en générant des ressources financières, il permet de répondre ainsi à l'évolution des besoins de la population. Nous avons un parc d'activités intercommunal bien positionné, bien structuré qu'il nous faut rapidement rendre plus attractif. C'est notre enjeu essentiel pour les années à venir. Bien sûr, autant que nous le pouvons, il nous faut continuer la mise en place et le renforcement de services et équipements déjà présents pour accompagner ce développement.

Les Compétences de la CCSD

1 / L'aménagement de l'espace (SCOT, ZAC, ZAD,…)

2 / Développement économique
- Aménagement, entretien et gestion de Zones d'Activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques
- Action de développement économique
- Politique en faveur de l'insertion et de l'emploi
- Tourisme

3 / Élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés

4 / Développement et aménagement sportif : construction, aménagement, entretien et gestion des équipements

5 / Voirie d'intérêt communautaire

6 / Politique du logement et du cadre de vie

7 / Protection et mise en valeur de l'environnement

8 / Politique en faveur des personnes
- Petite enfance, enfance, jeunesse
- Personnes âgées et personnes handicapées
- Politique en faveur de la santé

9 / Politique culturelle et sportive
- Lecture publique, multimédia, enseignement artistique, diffusion culturelle
- Actions en faveur de l'intercommunalité sportive et enseignement de la natation

Les finances 2009

Les ressources principales du budget général de la Communauté de Communes du Secteur de Derval proviennent essentiellement de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) et des Dotations de l'Etat. Ces ressources permettent à la CCSD de fonctionner et de dégager une capacité d'autofinancement nécessaire à ses investissements.

Dépenses de fonctionnement

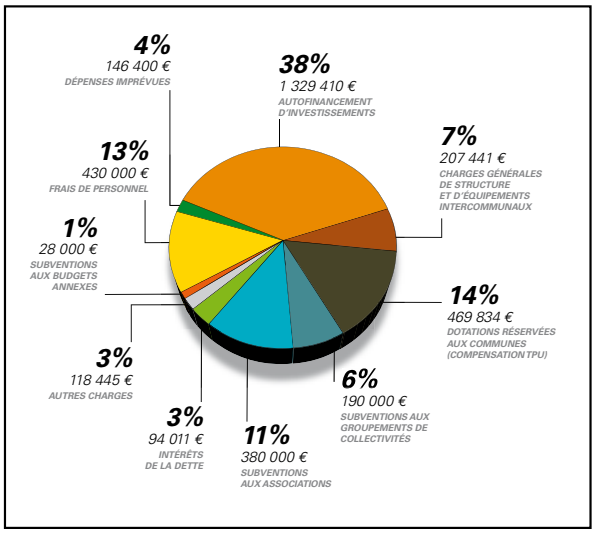

Recettes de fonctionnement

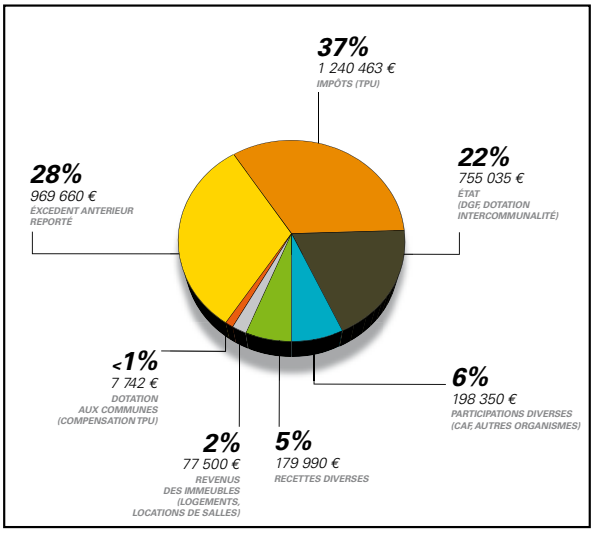

Les services de la CCSD

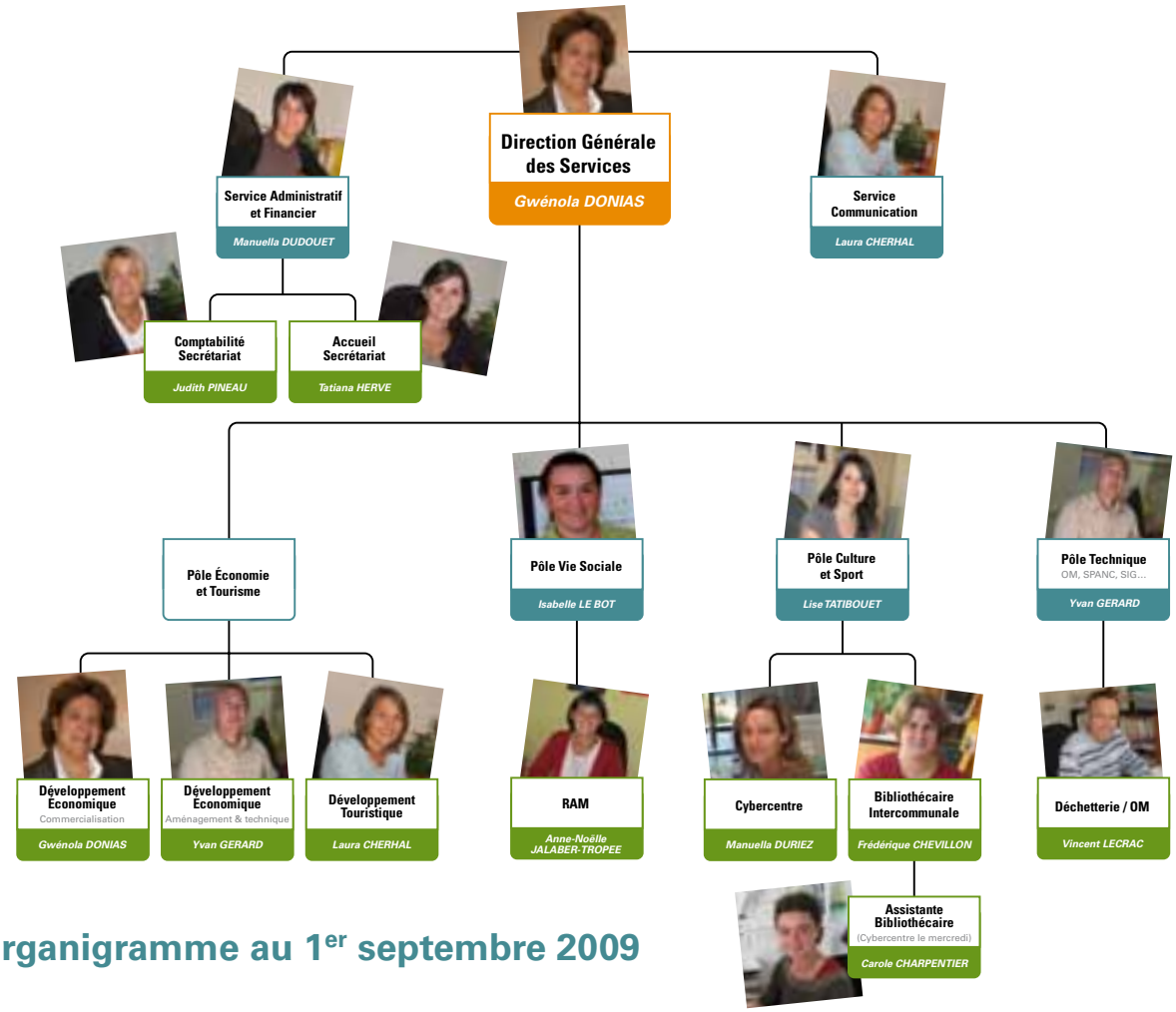

L'organigramme au 1er septembre 2009

PRIORITÉ AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La CCSD, terre d'expansion, territoire de compétences

***LE PARC D'ACTIVITÉS DES ESTUAIRES*, situé à Derval dispose de tous les atouts pour favoriser un développement rapide et confortable des entreprises. Son organisation technique, élaborée par la Communauté de Communes, permet de répondre à toutes les spécificités des créations d'entreprises.**

3 pôles distincts pour une implantation de qualité :

1. Le pôle agro-alimentaire
2. Le pôle industriel et logistique
3. Le pôle tertiaire et services

Repères

- Une zone située sur l'**Arc Atlantique** reliant les pays du Nord de l'Europe à l'Espagne et au Portugal
- Une zone située sur l'axe Nantes-Rennes : **12 500 véhicules/jour** dont **200 camions** assurant une liaison internationale
- **À 20 minutes** du futur aéroport international de Notre Dame des Landes
- **À 1 heure** du port de Nantes-St Nazaire *(1er port de la façade atlantique)*
- **À 40 minutes** des gares TGV de Nantes et de Rennes
- **105 hectares** dédiés à l'activité économique **+ 40 hectares** de réserves foncières
- **1 centre routier** avec restauration, stations de carburant et de lavage poids-lourds
- **18 entreprises** déjà implantées plus de 500 salariés
- **3 groupes leaders** de l'agro-alimentaire déjà implantés

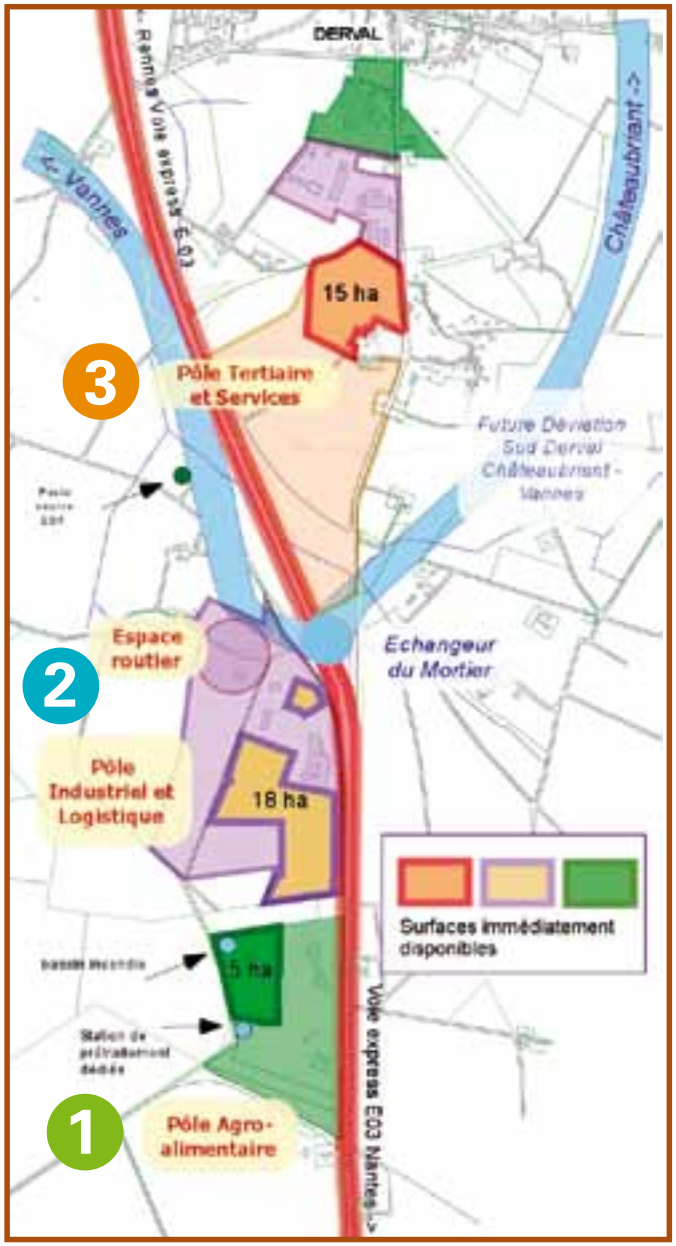

ECO'PARC : Première implantation sur le pôle tertiaire et services du Parc d'Activités des Estuaires

Lancés depuis décembre 2008, les travaux de construction et d'aménagements du premier immeuble d'Eco'Parc, le nouveau pôle d'affaires situé sur la route de Nantes à Derval, prendront fin prochainement.
Ce futur parc d'affaires, réalisé par la société EURIVIM, sera composé à terme de plusieurs immeubles de bureaux et de modules, de type ateliers-relais, dédiés aux artisans et aux PME. Ce sont au total 3 750 m² de surface qui sont proposés aux entreprises par l'intermédiaire de la société I.E.L chargée de la commercialisation de ces espaces.

Renseignements au 02 40 49 10 10. www.iel.fr.

**La Communauté de Communes du Secteur de Derval a saisi cette opportunité pour réserver le plateau du rez-de-chaussée de ce premier bâtiment administratif afin d'y installer son nouveau siège.
L'installation est prévue avant la fin de l'année. À l'étage, les implantations de nouvelles entreprises sont en cours de concrétisation avec l'installation notamment de prestataires de services tels qu'un cabinet d'expertise financière et un bureau d'étude.**

PROMOTION ÉCONOMIQUE

En 2008, en partenariat avec le Pays de Châteaubriant, la Communauté de Communes du Secteur de Derval participait à deux grands salons du Grand Ouest : le Salon de l'Industrie et de la Sous-traitance à Nantes en mars et le Salon des Entrepreneurs à Nantes en novembre.
Cette année encore, l'équipe de la Communauté de Communes assure la promotion de son Parc d'Activités Economiques notamment lors du Salon International de la Logistique à Paris qui s'est déroulé en mars et au Salon des Entrepreneurs 2009 qui aura lieu en novembre prochain.

La présence de la CCSD sur ces salons au rayonnement national et international lui permet d'augmenter sa notoriété auprès des entreprises et de développer de nombreux contacts.

Infos / Parc d'Activités des Estuaires

ILS S'INSTALLENT

- **DLE Spécialités**
  Société filière du Groupe EIFFAGE spécialisée en génie civil et travaux hydrauliques.
- D'autres implantations sont en cours de négociation.

UNE ÉQUIPE À L'ÉCOUTE DES ENTREPRISES :

- ***Contact commercialisation :***
  Gwénola DONIAS, Directrice générale des services
  direction-generale@cc-derval.fr
- ***Contact aménagement du PAE :***
  Yvan GERARD, Responsable du pôle technique
  pole-technique@cc-derval.fr

LE TOURISME

L'AUTRE ATOUT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

L'Office de Tourisme de la Région de Derval, situé au 20 place Bon Accueil à Derval, est une association loi 1901 qui regroupe 70 adhérents.

Depuis son ouverture en avril 2005, c'est Natacha MESRE, CoordinatriceTourisme, employée à plein temps, qui vous accueille et vous propose un ensemble d'informations touristiques sur le territoire et les alentours. L'Office de Tourisme propose également ses services et ses conseils pour la préparation de vos prochaines vacances.
En plus de ses missions d'accueil et de promotion des sites touristiques d'intérêt communautaire, l'Office de Tourisme joue un rôle important dans le développement touristique local en favorisant la coordination des acteurs du tourisme local (hébergeurs, restaurateurs, associations...) et en participant à l'élaboration des produits touristiques locaux.
Pour mener à bien ces missions, l'Office de Tourisme s'entoure de partenaires privilégiés tels que la Communauté de Communes du Secteur de Derval, le Pays Touristique de Châteaubriant, les Offices de Tourisme environnants, etc.

L'OFFICE DE TOURISME en quelques chiffres *(depuis son ouverture en avril 2005)*

- **3 600 visiteurs et 1 200 appels téléphoniques.**
  Les principales motivations de ces contacts sont la préparation aux vacances, les animations locales et l'achat de billets pour les spectacles.
- **19 500 connexions** *(depuis janvier 2007).*
  sur *www.tourisme-derval.fr*
  Les internautes consultent principalement les pages des hébergements touristiques disponibles sur le territoire ainsi que l'actualité culturelle et festive locale…

Zoom sur...

L'Office de Tourisme propose aux associations ou aux organisateurs d'évènements de s'occuper de leur billetterie. Ce service est gratuit pour tous les habitants de la Région de Derval. Renseignements directement auprès de l'Office de Tourisme au 02 40 07 70 10.

Horaires d'ouverture de l'Office du Tourisme

Lundi : 14h à 17h
Mardi : 10h à 12h et 14h à 17h
Mercredi : 10h à 12h et 14h à 17h
Jeudi : fermé
Vendredi : 10h à 12h et 14h à 17h
Samedi : 9h30 à 12h 30

La CCSD, Acteur du développement touristique

La Communauté de Communes joue un rôle important en matière de développement touristique, ayant hérité de cette compétence de la part des communes. Pour ce faire, au sein de la commission Economie-Tourisme, des réflexions se sont engagées autour de 3 axes de développement, prioritaires pour les années à venir et en accord avec la politique touristique de Pays : la poursuite du développement des sentiers de randonnée, le développement de l'offre d'hébergement touristique et les possibilités de valorisation des sites touristiques à fort potentiel tels que le site de la Roche à Marsac sur Don.

LA CCSD VOUS ACCOMPAGNE tout au long des âges.

S comme Solidarité, Santé, Soutien, SOCIAL…La Communauté de Communes vous accompagne en développant une politique en faveur des personnes et de la santé. Son ambition : mieux répondre aux attentes de la population.
Ce schéma représente la réalité de l'activité du pôle vie sociale et dresse la liste des services assurés par la CCSD et surtout par les associations soutenue dans les domaines de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, l'aide à la personne, l'insertion, la santé…

Service Allo baby sitting

Vous êtes à la recherche d'un baby sitter pour une soirée ou une journée, contactez ***ALLO BABY SITTING*** au ***02 28 50 46 39***.
Ce service vous mettra en relation avec des jeunes motivés et formés à la garde d'enfants.
A l'inverse, les jeunes de plus de 15 ans, sérieux, disponibles et motivés peuvent s'inscrire auprès des ***«Potes des 7 lieux»*** pour faire partie de la liste des baby sitters présents sur le secteur de Derval.

Renseignements et inscriptions :
Association «Les Potes des 7 Lieux» : 02 28 50 46 39

LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

SES MEMBRES

Mouais : Yves DANIEL, Vice, Président de la CCSD délégué aux Affaires Sociales, Derval : Christiane VAYSSADE, Joëlle LEBRETON - Jans : Jean -Charles POULARD - Lusanger : Monique CHOUIN, Danielle GUIBERT- Marsac sur Don : Marie -Claude ROUSSEAU - Saint Vincent des Landes : Anne COURCOUL, Véronique VISSET - Sion les Mines : Sylviane DEROCHE, Joseph DAVID

SON RÔLE

Les membres de la commission travaillent ensemble sur les thèmes d'intérêt communautaire concernant l'accueil et les loisirs de la Petite Enfance, l'Enfance, la Jeunesse d'une part mais également, les questions relatives à l'aide à la personne : emploi, insertion, handicap, santé…La commission fait remonter les besoins, suit les demandes de subventions et la mise en place de nouveaux équipements et services.

SES ACTIONS

La première année du mandat fut consacrée à mieux connaître les acteurs du territoire (institutions, associations, structures diverses et variées). L'étude des subventions aux associations a permis de mieux comprendre les différents financements et articulations partenariales (Caisse d'Allocations Familiales, Animation Rurale 44, ...)

SES PERSPECTIVES

Projet de multi accueil intercommunal sur la Commune de Derval – à l'initiative de l'association Enfance et Éveil à Derval. Poursuite et développement des actions Petite Enfance, Enfance, Jeunesse dans le cadre notamment du contrat de territoire départemental et du renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse.
État des lieux et réflexions sur les besoins émergeants des associations, des questions de santé, aide à la personne, maintien à domicile, handicap...

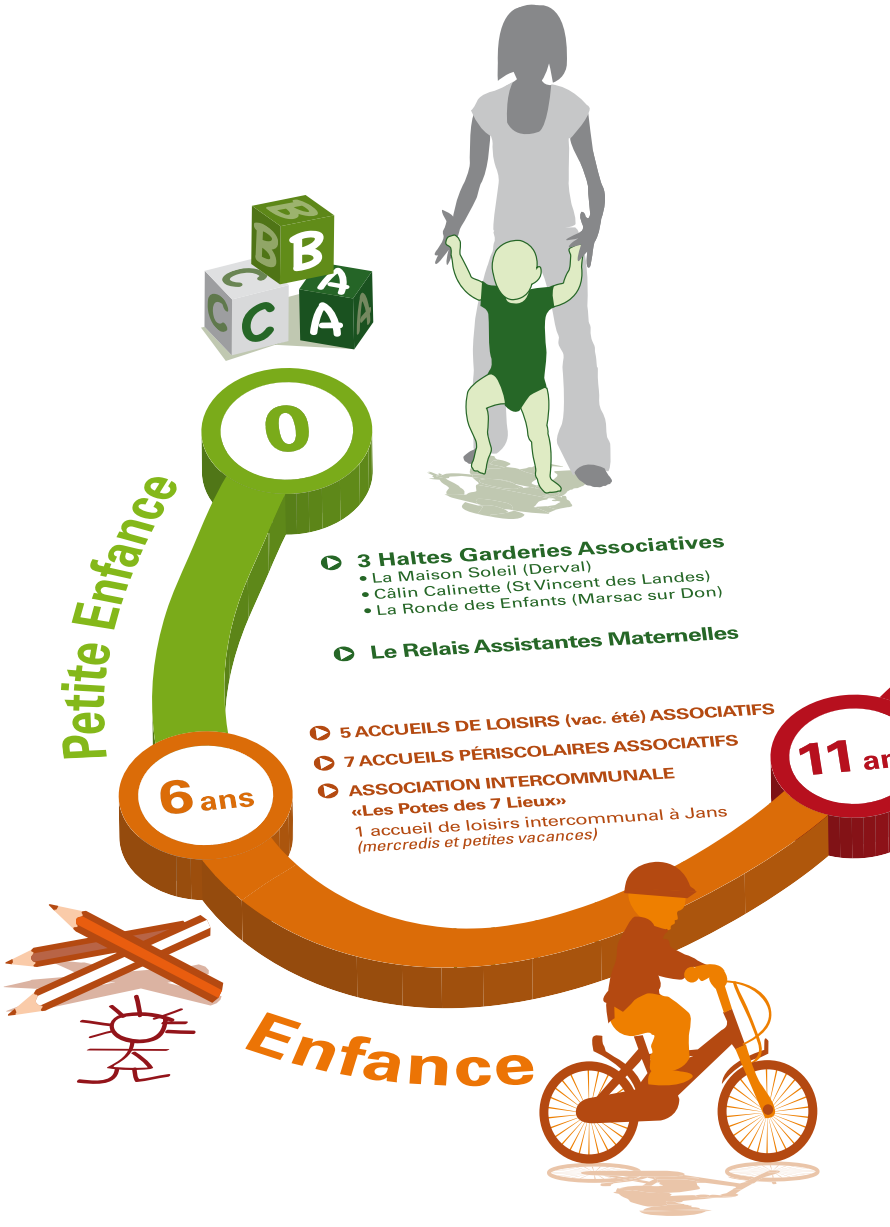
0
Petite Enfance
3 Haltes Garderies Associatives
• La Maison Soleil (Derval)
• Câlin Calinette (St Vincent des Landes)
• La Ronde des Enfants (Marsac sur Don)
Le Relais Assistantes Maternelles
5 ACCUEILS DE LOISIRS (vac. été) ASSOCIATIFS
7 ACCUEILS PÉRISCOLAIRES ASSOCIATIFS
ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
«Les Potes des 7 Lieux»
1 accueil de loisirs intercommunal à Jans
(mercredis et petites vacances)
6 ans
11 ar
Enfance

Zoom sur... le Relais Assistantes Maternelles

Le RAM: un lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement
Au service des assistantes maternelles et des familles

Pour tous, c'est un lieu de parole et d'écoute ou la confidentialité est respectée. Il est animé par Anne Noëlle JALABER : 02.40.07.27.95 - ram@cc-derval.fr
Le RAM est agréé par la CAF *(contrat pluriannuel précisant les projets).*
La convention entre la CAF et la CCSD précise les missions, le cadre de l'agrément du RAM et la participation des signataires.
Le Conseil Général assure l'agrément des assistantes maternelles et un protocole est établi entre le RAM et le département.

Le RAM vous informe sur :
- Les structures d'accueil existantes sur la Communauté de Communes
- La liste des assistantes maternelles disponibles
- Les droits et devoirs des employeurs et des employés

Le RAM vous accompagne
- Ecoute et soutien des assistantes maternelles et des parents employeurs sur les questions juridiques et techniques *(mensualisation, bulletin de salaire, convention collective…)*
- Clarifie au cours des entretiens individuels les besoins et attentes de chacun pour favoriser la compréhension mutuelle
- Propose la préparation conjointe du contrat de travail *(parents et assistante maternelle)*

Le RAM favorise les échanges et la création de liens
- Met en place des animations et des ateliers d'éveil sur les 7 communes : matinées « découverte des livres »
- Propose des formations aux gestes de secours.

Jeunesse
18 ans et +
ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
«Les Potes des 7 Lieux»
LES ESPACES JEUNES INTERCOMMUNAUX
• Sion les Mines (11/14 ans)
• Derval (14/17 ans)
INSERTION
• ALJC (Foyer des jeunes travailleurs)
• Espoir et l'Association des Chômeurs du Pays de la Mée (Accompagnement et soutien aux demandeurs d'emploi)
MAINTIEN À DOMICILE/SANTÉ
• ADMR (Association Départementale de Maintien à Domicile)
• La Croix Rouge
Aide à la personne

NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES :
- La Caisse d'Allocations Familiales
- La Mutuelle Sociale Agricole
- Le Conseil Général 44 (dont la PMI)
- Le syndicat mixte du Pays de Châteaubriant
- LE CLIC
- La Maison de l'emploi du Pays de Châteaubriant
- La Mission locale Nord Atlantique
- Animation rurale 44 ...

INFOS PRATIQUES
SPECIAL RENTREE SCOLAIRE

Les 7 accueils périscolaires de la CCSD
- ***Les Voyageurs - DERVAL***
  02 28 50 47 41
- ***Les Petits Bouts de Jans - JANS***
  02 40 51 34 37
- ***La Passerelle - LUSANGER***
  02 28 04 03 37
- ***La Cabane - MARSAC /DON***
  06 31 32 69 92
- ***Les Moussais - MOUAIS***
  02 40 07 77 11 (école) / ***NOUVEAU***
- ***Le Chapiteau - SION LES MINES***
  02 40 28 98 44
- ***La Récrée du Bonheur***
  ST VINCENT DES LANDES
  02 40 55 39 86

La CCSD poursuit le développement de la Lecture Publique sur le territoire

La Lecture Publique fait partie des priorités de la Communauté de Communes du Secteur de Derval. Depuis 2006, la CCSD s'est investie pour rendre l'accès gratuit aux livres pour tous et elle mobilise encore d'importants moyens pour l'avenir.

Depuis 2006, dans le cadre de sa compétence culturelle, la CCSD s'est engagée dans un projet de développement de la Lecture Publique sur son territoire. Pour ce faire, un plan de développement a été mis en œuvre avec la mobilisation d'importants moyens humains et matériel en commençant par la création d'un premier poste de bibliothécaire intercommunale. Le soutien d'une professionnelle a permis la structuration des bibliothèques existantes et leur évolution par l'accompagnement et la formation des équipes de bénévoles. Parallèlement, la CCSD a adopté un Plan de Lecture Publique Intercommunal et a voté un budget de fonctionnement et d'investissement pour les bibliothèques.

L'association, « Lire entre Chère et Don », s'est créée pour rassembler les bénévoles des 7 bibliothèques et leurs actions en un seul et unique réseau intercommunal de Lecture Publique. La CCSD apporte son soutien à l'association par l'intermédiaire d'une convention signée entre les deux structures.

En 2007, une 2ème salariée a été recrutée afin de poursuivre le développement du projet, notamment l'informatisation des 7 bibliothèques et leur mise en réseau informatique.

Le développement de l'accès à la lecture pour tous se réalise également par la réhabilitation ou la construction de bâtiments accueillant les bibliothèques.

Ces moyens dégagés pour le fonctionnement et l'investissement ont permis à chacune des bibliothèques d'être plus attractive (collections, horaires d'ouverture) et cette évolution se traduit par un nombre croissant d'usagers.

Bientôt une nouvelle bibliothèque à Marsac sur Don

Les études pour la construction d'une nouvelle bibliothèque à Marsac sur Don ont débuté au 1er semestre 2009. Cet équipement devrait être ouvert au public au début de l'année 2011. Cette bibliothèque connaît une forte croissance : + 59% du nombre d'inscrits sur l'année 2008. En juin 2009, on comptait 259 inscrits soit 19% de la population (la moyenne nationale étant de 18 %).
Grâce à ce nouvel équipement, la Communauté de Communes du Secteur de Derval, la Commune de Marsac sur Don et les bénévoles de la bibliothèque souhaitent :

- Elargir et adapter l'amplitude horaire au plus grand nombre
- Développer les partenariats avec les écoles, les associations et les assistantes maternelles du territoire
- Proposer des animations pour le jeune public
- Répondre aux attentes d'un maximum d'habitants en étant un lieu de vie intergénérationnel

Chiffres clés du réseau DES BIBLIOTHÈQUES DE LA CCSD

(juin 2009)

- **1 863 inscrits** (+ 33 % en 1 an)
- **13 271 documents en fonds propres** (+ 39,4 % en 1 an)
- **22 091 documents prêtables** (fonds propres + prêts de la Bibliothèque Départementale)
- **55 836 prêts informatisés effectués depuis l'informatisation** (2007)
- **18,63 % des habitants inscrits** (moyenne nationale : 18%)
- **120 bénévoles** (+ 41 % en 2 ans)
- **25h d'ouverture hebdomadaire** (+ 42 % en 2 ans) + les accueils de classes et groupes (accueils de loisirs été, association Les Potes des 7 Lieux,…)

Un projet de LABELLISATION pour le cybercentre

Pourquoi un cybercentre sur le secteur de Derval ?

Le cybercentre de la Communauté de Communes du Secteur de Derval a été créé et ouvert au public en septembre 2004.

Avec l'essor des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), la CCSD a en effet souhaité créer un lieu dédié à l'utilisation d'Internet et de l'informatique pour les habitants des 7 communes du secteur de Derval.

Il s'agit d'offrir un véritable lieu d'échanges, d'initiation ou d'approfondissement pour chaque habitant.

Le cybercentre, qui partage depuis 2007 ses locaux avec la nouvelle médiathèque, est situé au 15 rue de la Tour Saint Clair à Derval.

Ce service est ouvert au public en utilisation libre et en ateliers 20 heures par semaine du mardi au samedi.

Bientôt un nouveau label régional dans les Pays de la Loire

Le Pôle Innovation Numérique du Conseil Régional met en place depuis 2008 une nouvelle politique en matière de NTIC par le biais d'un nouveau label : les Espaces Régionaux Numériques » (ERN). Le label proposé par le Conseil Régional repose sur une Charte élaborée afin d'homogénéiser les différents types d'espaces numériques existants. Cette charte comprend notamment la mise en place d'actions de mise en réseau des cybercentres au niveau régional et un soutien financier aux espaces labellisés.

Intéressée par la démarche, la CCSD a donc décidé de déposer un dossier de candidature en 2009 pour la labellisation du cybercentre intercommunal. L'aide financière de la Région dans ce cadre permettra, notamment le renouvellement progressif du parc informatique du cybercentre qui date de sa création en 2004.

Contact : Manuella DURIEZ, animatrice
Tél : 02.40.07.25.81 / Email : cybercentre@cc-derval.fr

Responsable du pôle Culture & Sport :

- Lise TATIBOUET
  pole-culture-sport@cc-derval.fr
  Tél. : 02 40 07 77 38

Bibliothécaires intercommunales :

- Frédérique CHEVILLON
  bibliotheques@cc-derval.fr
- Carole CHARPENTIER
  animation-bibliotheques@cc-derval.fr
  Tél. : 02 40 28 03 96

Horaires des bibliothèques

Médiathèque Derval
Mardi : 16h-19h
Mercredi : 10h-12h / 15h-17h
Samedi : 10h-12h
Dimanche : 10h-12h

Bibliothèque Jans
Samedi : 11h-12h15

Bibliothèque Lusanger
Mardi : 10h-11h30
Mercredi : 15h-17h
Samedi : 10h-11h30

Bibliothèque Mouais
Mercredi : 14h-15h
Le 2ème et 4ème samedi du mois : 11h-12h
Le 1er et 3ème dimanche du mois : 10h30-11h30

Bibliothèque Marsac sur Don
Mercredi : 16h-17h30
Dimanche: 10h30-12h

Bibliothèque St Vincent des Landes
Mercredi : 16h-17h30
Dimanche: 11h-12h

Bibliothèque Sion les Mines
Mercredi : 10h30-12h
Dimanche : 10h30-12h

Horaires du Cybercentre

Mardi : 16h-19h
Mercredi : 10h-12h30 / 14h30-17h
Jeudi : 11h-12h30 : 16h-17h30
Vendredi : 14h-17h30
Samedi : 10h-12h45

Questions sur LE S.P.A.N.C

Le SPANC (Service Public pour l'Assainissement Non Collectif) est un service public industriel et commercial, mis en place, conformément à la loi sur l'eau de 1992 et de 2006 par les élus de la Communauté de Communes du Secteur de Derval depuis le 1er janvier 2006.

Ses missions ?

1. **Diagnostiquer les installations d'assainissement non collectif** *(A.N.C)*
2. **Accompagner la réhabilitation, la création des installations d'A.N.C.**
   (contrôle de conception et de réalisation)
3. **Contrôler le fonctionnement des installations**
   (Contrôle de bon fonctionnement)
4. **Suivre et conseiller les usagers dans leurs démarches**

A quoi ça sert ?

Chaque jour, vous consommez de l'eau pour vos activités domestiques (vaisselle, lessive, douche, toilettes...). Après usage, ces eaux usées doivent être épurées avant d'être rejetées dans le milieu naturel. Dans les communes dont tous les habitants ne peuvent être raccordés au système d'assainissement collectif (station d'épuration), ces derniers doivent mettre en place un assainissement dit « non collectif » pour traiter les eaux usées produites par leurs activités dans le périmètre de leur habitat.

Par son action sur les sources de pollutions diffuses, le S.P.A.N.C permet de réduire l'impact des rejets domestiques sur l'environnement, pollution des nappes, des cours d'eau et des fossés.

Le S.P.A.N.C, un service de conseil et d'aide aux usagers qui contribue à la préservation de la qualité des eaux de notre territoire.

INFOS PRATIQUES
CHIFFRES & NOTIONS CLÉS

- Pour respecter les termes de la loi, la réhabilitation des installations devrait être achevée en 2012.
- A compter du 1er janvier 2013 toute transaction immobilière s'accompagnera obligatoirement d'un certificat de conformité délivré par le S.P.A.N.C.
- Les installations doivent être contrôlées tous les 4 ans.
- Toute création ou rénovation d'installation doit être suivie par le S.P.A.N.C.
- 2667 installations diagnostiquées entre 2006 et 2007
- 515 installations contrôlées en 2008
- 76% d'installations non-conformes
- 375 dossiers de création ou de rénovation depuis 2006
- Les contrôles sont confiés à un prestataire de service spécialisé, la société STGS

UN DOUTE, UNE QUESTION ? CONTACTEZ LE SPANC DE LA CCSD AU 02 40 07 08 83

Vous agrandissez votre logement, vous réhabilitez un logement, vous construisez une habitation neuve ? Votre assainissement ne fonctionne pas ? Vous devez réhabilitez votre installation.

LES 6 ÉTAPES POUR RÉHABILITER OU CRÉER SON ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

1/ Retirez un formulaire S.P.A.N.C à la Mairie du lieu de votre résidence

2/ Une étude filière par un bureau d'étude spécialisé est obligatoire. Le bureau d'étude détermine le dimensionnement et le type d'assainissement adapté à votre situation en fonction des contraintes de votre parcelle, du type de sol de votre parcelle, de votre logement actuel et de ses évolutions envisagées.

3/ Déposez en Mairie l'étude de filière et votre formulaire, ce dossier est transmis au S.P.A.N.C qui vous renverra un avis (favorable, favorable avec réserve ou défavorable). Avec cet avis, vous pourrez faire réaliser vos travaux.

4/ Faites réaliser vos travaux par une entreprise spécialisée que vous aurez choisie.

5/ Faites contrôler votre installation par le S.P.A.N.C avant la fin des travaux.

6/ Entretenez ou faites entretenir régulièrement votre installation.

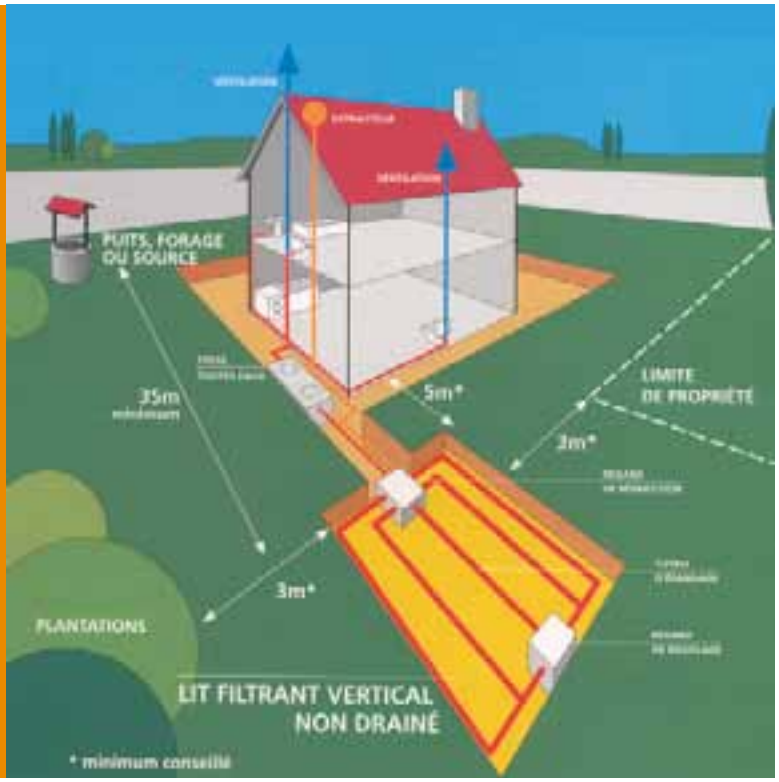

Combien ça coûte ?

Les contrôles de conception et de réalisation de votre installation neuve sont financés par une taxe unique de 150 €.
Les contrôles de bon fonctionnement, obligatoires tous les 4 ans, sont financés par une redevance annuelle de 21 € (tarif 2009).
L'étude filière, le prix moyen est de 300 €, faites réaliser plusieurs devis.
Pour les travaux, selon la filière proposée et sa taille, les prix varient de 5 000 à 12 000 €, là aussi, il est conseillé de faire réaliser plusieurs devis.

Existe-t-il des aides ?

La Communauté de Communes du Secteur de Derval n'attribue aucune aide dans ce domaine.
Toutefois vous pouvez obtenir des aides sous conditions de ressources auprès de l'ANAH, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat. Vous pouvez également obtenir un « écoprêt à taux zéro » auprès de votre banque, cette aide vous sera accordée si votre installation est réglementaire et ne consomme pas d'énergie, dans une limite de 10 000 €.

Je veux installer une microstation, est-ce possible ?

Non, les microstations ne sont autorisées que dans le cas où elles sont suivies d'un dispositif de traitement de type filtres à sable ou épandage. D'autres dispositifs tels que les filtres à tourbe, à coco, filtres à roseau et les toilettes sèches ne sont pas pris en compte par la réglementation actuelle. Toutefois, dans l'attente d'un décret autorisant ces dispositifs, la Communauté de Communes du Secteur de Derval a pris par délibération, une décision permettant d'installer à titre dérogatoire, expérimental et exceptionnel des dispositifs non reconnus par l'arrêté du 6 mai 1996.

L'AUTORISATION NÉCESSITE :

- Une justification technique expliquant pourquoi le dispositif réglementaire ne peut être mis en place.
- Un dossier complémentaire précisant le dimensionnement, l'emplacement sur un plan masse et un plan de coupe du dispositif envisagé.
- Une description complète du fonctionnement du dispositif
- Les certificats de conformité EN 12566-3 ainsi que les PV d'essais du CSTB concernant le dispositif
- La production d'un contrat d'entretien annuel signé dans le cas d'une microstation.
- La signature d'une convention entre l'usager, le S.P.A.N.C et le Maire de la commune qui autorise, au titre de son pouvoir de police de l'eau, la dérogation.

La réglementation actuelle étant en cours de révision. Pour tout projet pouvant impliquer ce type d'équipement, contactez impérativement le S.P.A.N.C.

Le MÉMOTRI :
UN PENSE BÊTE ASTUCIEUX POUR SAVOIR OÙ JETER QUOI !

La Communauté de Communes vous présente son « MémoTri ». Sur cette réglette, 112 déchets sont recensés avec leur destination pour vous aider dans votre tri des déchets. Il donne également une information sur les horaires d'ouverture de la déchetterie, les jours de collecte et rappelle quelques conseils pour devenir un meilleur éco-citoyen.

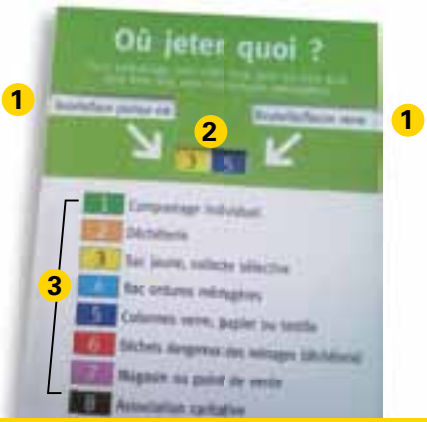

Attention : N'essayez pas de lire les cases numérotées situées en face du déchet mais utilisez toujours la réglette avec la partie coulissante. Les deux parties sont indissociables !

Mode d'emploi :

À chaque déchet correspond une fenêtre avec un code couleur et un numéro associés à une destination. Pour connaître la destination de votre déchet, faites coulisser la réglette de manière à ce que le nom du déchet apparaisse dans la fenêtre supérieure (1). Puis, il suffit de faire correspondre le numéro et la couleur affichée dans la fenêtre inférieure (2) avec les destinations listées en dessous. (3)

Rappels importants :

- Pour les cubitainers carton (bag in box) séparez la poche plastique du carton et jetez la dans le bac Ordures Ménagères. Déposez le carton à la déchetterie ou dans votre sac jaune.
- Les berlingots (recharges plastiques) vont dans le bac à ordures ménagères.
- Les blisters vont dans le bac à ordures ménagères.

Cubitainers carton

Berlingot

Blisters

ARTISAN CHARCUTIER - TRAITEUR
POTREL Olivier
Place Bon Accueil
44590 DERVAL
Marché de Talensac :
tous les :
- Mardi -
- Vendredi -
- Samedi -
- Dimanche -
Tél. 02 40 07 73 89

COUVERTURE ZINGUERIE
BLAIS Christophe
15 ans à votre service
Port. 06 82 29 65 22
Launay - 44590 SION LES MINES - Tél./Fax 02 40 28 92 61

Féminin - Masculin - Parfumerie
"Anne Coiffure"
✆ 02 40 07 70 52
Madame BÉZARD - 1,rue de Rennes - 44590 DERVAL

SION'DÉCOR
Serge CHAPELAIS
Peinture Décoration Ravalement
tél. 02 72 70 04 50

Boulangerie - Pâtisserie

Sandrine & Benoît Jolly

5, route du Grand Fougeray - 44590 SION-LES-MINES

Tél. 02 40 28 91 29

Nos Spécialités
Pain de ménage, tresorette, pains aux céréales

Pâtisserie
Une large gamme d'entremets s'offrent à vous pour vos anniversaires, baptêmes, mariages...

IGOR immobilier

Enfin une agence avec des frais raisonnables

Tél. 02 40 55 39 68

www.igor-immobilier.com - mail : igorimmobilier@orange.fr
21, place Bon Accueil (Place de l'Église) 44590 DERVAL

Transactions / Ventes / Achats / Locations / Estimations

CHARIER TP Agence de Nozay

TRAVAUX PUBLICS - CARRIÈRES
ROUTES ET TERRASSEMENTS

Route de Marsac - 44170 NOZAY
Tél. 02 40 79 43 88 - Fax 02 40 79 33 39

EURL Michel COQUET
Artisan Maçon

"La Jaunais" - 44170 MARSAC/DON
TEL. Voiture : 06 07 84 96 58
Domicile : 02 40 87 59 01
coquet.eurl@wanadoo.fr

"La Grande Vallée"
44170 MARSAC S/DON

SARL PROVOST

TRAVAUX AGRICOLES Tél. 02 40 87 54 34

GROUPES CONSTITUÉS - FRANCE - ÉTRANGER - TOURISME - SCOLAIRE

CAVÉ VOYAGES

Autocar de tourisme de 53 à 59 places
Autocar de grande capacité scolaire de 49 à 61 places
Brochure voyages individuelle et groupes sur demande

VOYAGES CAVÉ - 63 rue de Chateaubriant - 44590 SION-LES-MINES - Tél. 02 40 28 95 15
Fax 02 40 28 91 24 - Site : www.voyages-cave.fr - Mail : voyages-cave@wanadoo.fr

Maître d'œuvre

André BOUDET

Construction
Rénovation
Etude personnalisée

4 rue des Ormeaux - 44590 DERVAL - Tél. 02 40 07 03 00
Fax 02 40 07 75 71 - E-mail : boudet.andre@wanadoo.fr

atelier N°5 coiffure

Féminin · Masculin

19 place du Bon Accueil - 44590 DERVAL
02.40.07.69.47
19 rue Saint-Laurent - 44130 BLAIN
02.40.79.17.63

Vival

Patricia Rigault

02 28 50 41 68

20, rue de la mairie - Saint-Vincent-des-Landes

L'ATELIER DE LUCETTE

Lucette DENIS
Responsable

CONFECTION
REPASSAGE
RETOUCHES EN TOUT GENRE

Tél. 02 40 55 30 16
2, rue des châtaigniers
44590 ST VINCENT DES LANDES

JEAN
L'ARTISAN COIFFEUR

2, RUE DE LA LIBÉRATION
44950 ST VINCENT DES LANDES
TÉL. 02 40 55 38 36

HEURES D'OUVERTURE
MARDI 9H-12H / 14H-19H
MERCREDI 9H-12H / 14H-18H
JEUDI 9H-12H / 14H-19H
VENDREDI 9H-19H30
SAMEDI 9H-16H30

Le Derval
Chez Fanny et Patrice

BAR - TABAC - PMU

Tél. 02 40 07 72 18
3, rue de Rennes
44590 DERVAL

PMU

SBE MENUISERIE

FABRICANT INSTALLATEUR BOIS et PVC

Menuiseries Mixtes Bois - Alu. Menuiseries Aluminium. Volets roulants manuels et motorisés. Volets battants PVC et Bois. Persiennes. Portes de garage. Aménagement de combles.

Le conseil personnalisé d'un fabricant de proximité !

NOUVEAU : MAGASIN D'EXPOSITION
9 PLACE BON ACCUEIL

06.73.53.79.76
Fax 02.40.07.82.01
La Robinais - DERVAL
02.40.07.84.83
sbemenuiserie@wanadoo.fr - www.sbemenuiserie.com

Groupama

Toujours là pour moi.

Assurances - Banque

Tél. 02 40 07 71 03
Fax 02 40 07 05 98
24, rue de Rennes - 44590 DERVAL

Groupama.fr
0 800 034 033

www.groupama.fr

S.A.R.L. FREREJOUAN

COUVERTURE
ZINGUERIE
BARDAGE
RAMONAGE

Particuliers & professionnels

Tél. 02 40 87 56 56 ou 06 07 97 57 31
Fax 02 40 87 51 57

Le Don
44170 MARSAC-SUR-DON

ENTREPRISE QUALIFIÉE
QUALIBAT
LA COMPÉTENCE POUR RÉFÉRENCE

www.ptitchou.com
et Petits Souliers
ne font plus qu'un !

ptitchou.com

300 références de puériculture,

jouets, cosmétiques bio
et chaussures pour tous
du 16 au 46
(ballerines et chaussures de foot également)

6 rue Jeanne d'Arc - 44590 Derval
du mardi au samedi de 09h30 à 12h30 et de 15h00 à 17h30
Tél. : **0952 75 86 65** ou 06 68 07 20 22